



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

AFPA

Question au Gouvernement n° 1697

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Brard.

M. Jean-Pierre Brard. Dans sa réponse précédente, M. Gaudin a certainement confondu l'Assemblée nationale avec le conseil municipal de Marseille ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.) Il doit progresser encore dans la maîtrise de la dialectique, mais ce n'est pas l'objet de mon intervention.

Ma question s'adresse à M. le ministre du travail et des affaires sociales et concerne l'association pour la formation professionnelle des adultes, institution nationale originale dont le siège se trouve dans ma ville mais qui comporte des établissements dans des dizaines d'autres villes. Cette association permet à tous nos concitoyens de bénéficier également de formations qualifiantes.

Lors de la discussion de la dernière loi de finances, l'un de nos collègues s'est acharné sur l'AFPA dont il voulait réduire les effectifs de près de 10 p. 100, menaçant ainsi la formation de 9 000 chômeurs. Or, si mes informations sont bonnes, vous prévoyez, monsieur le ministre, de mettre un terme au statut de l'AFPA avant la fin de cette semaine, précarisant les personnels et menaçant la formation dont tant de nos compatriotes ont aujourd'hui besoin.

Ma question est simple, monsieur le ministre: renoncez-vous à ces projets ? Acceptez-vous enfin de discuter avec les personnels et leurs organisations syndicales, qui ont des ambitions et des projets pour leur établissement, dans l'intérêt national et de tous ceux qui ont besoin de formation ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Brard, pour les discussions, nous ne sommes pas en retard. J'avais en effet demandé au directeur de l'AFPA de les engager le 10 octobre dernier.

M. Jean-Pierre Brard. Vous confondez discussions et oukases !

M. le président. Monsieur Brard, laissez parler M. le ministre !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Brard, je vous ai écouté. Alors, faites de même !

Ce n'est que le 25 mars dernier que nous avons décidé de constater que ces négociations n'avaient pas abouti,...

M. Jean-Pierre Brard. Voilà, c'est un oukase !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... encore que trois syndicats...

M. Jean-Pierre Brard. Marginaux !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. aient donné leur accord sur un projet. Aujourd'hui il ne s'agit de rien d'autre que de mettre en place ce projet largement étudié, négocié, accepté par certains, sachant que ce sera à l'assemblée générale de l'AFPA d'en décider lorsqu'elle se réunira au cours du mois de juin. Et je n'ai pas besoin de vous préciser, monsieur Brard - vous connaissez trop bien la question... -

M. Jean-Pierre Brard. Je vous connais trop aussi !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... que le contrat de travail et la rémunération de chaque membre du personnel sont maintenus. (« C'est faux ! ») sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.) Maintenant, il faut aboutir car on ne peut pas discuter éternellement. Mais la question a été suffisamment étudiée pour que nous puissions donner à l'AFPA sa chance, qui réside dans l'adaptation

raisonnable qui est aujourd'hui sollicitée. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Brard.

M. Jean-Pierre Brard. Dans sa réponse précédente, M. Gaudin a certainement confondu l'Assemblée nationale avec le conseil municipal de Marseille ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.) Il doit progresser encore dans la maîtrise de la dialectique, mais ce n'est pas l'objet de mon intervention.

Ma question s'adresse à M. le ministre du travail et des affaires sociales et concerne l'association pour la formation professionnelle des adultes, institution nationale originale dont le siège se trouve dans ma ville mais qui comporte des établissements dans des dizaines d'autres villes. Cette association permet à tous nos concitoyens de bénéficier également de formations qualifiantes.

Lors de la discussion de la dernière loi de finances, l'un de nos collègues s'est acharné sur l'AFPA dont il voulait réduire les effectifs de près de 10 p. 100, menaçant ainsi la formation de 9 000 chômeurs. Or, si mes informations sont bonnes, vous prévoyez, monsieur le ministre, de mettre un terme au statut de l'AFPA avant la fin de cette semaine, précarisant les personnels et menaçant la formation dont tant de nos compatriotes ont aujourd'hui besoin.

Ma question est simple, monsieur le ministre: renoncez-vous à ces projets ? Acceptez-vous enfin de discuter avec les personnels et leurs organisations syndicales, qui ont des ambitions et des projets pour leur établissement, dans l'intérêt national et de tous ceux qui ont besoin de formation ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Brard, pour les discussions, nous ne sommes pas en retard. J'avais en effet demandé au directeur de l'AFPA de les engager le 10 octobre dernier.

M. Jean-Pierre Brard. Vous confondez discussions et oukases !

M. le président. Monsieur Brard, laissez parler M. le ministre !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Brard, je vous ai écouté. Alors, faites de même ! Ce n'est que le 25 mars dernier que nous avons décidé de constater que ces négociations n'avaient pas abouti,...

M. Jean-Pierre Brard. Voilà, c'est un oukase !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... encore que trois syndicats...

M. Jean-Pierre Brard. Marginaux !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. aient donné leur accord sur un projet. Aujourd'hui il ne s'agit de rien d'autre que de mettre en place ce projet largement étudié, négocié, accepté par certains, sachant que ce sera à l'assemblée générale de l'AFPA d'en décider lorsqu'elle se réunira au cours du mois de juin. Et je n'ai pas besoin de vous préciser, monsieur Brard - vous connaissez trop bien la question... -

M. Jean-Pierre Brard. Je vous connais trop aussi !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... que le contrat de travail et la rémunération de chaque membre du personnel sont maintenus. (« C'est faux ! » sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.) Maintenant, il faut aboutir car on ne peut pas discuter éternellement. Mais la question a été suffisamment étudiée pour que nous puissions donner à l'AFPA sa chance, qui réside dans l'adaptation raisonnable qui est aujourd'hui sollicitée. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Brard Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1697

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé** : travail et affaires sociales

**Ministère attributaire** : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 juin 1996, page 3756

**Réponse publiée le** : 5 juin 1996, page 3756

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 juin 1996